

- Séance du Comité Syndical du 15 décembre 2010 -

Le Comité Syndical, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Lafrançaise en séance publique, sous la présidence de M. Michel LAMOLINAIRIE, Président.

Présents : Mesdames COMBALBERT, KUHN, LUENGO, PALMIE, PARCELLIER, TAURAN, VIDAL, Messieurs CALVET, CHERON, HEBRARD, JOFRE, LABOUYSSE, LAMOLINAIRIE, LESTRADE, MALMON Alain, MALMON Charles, NOUGAYREDE, PAGES, PRADIN, PRAYSSAC, ROZES, M. BROTONS suppléant de M. GIORDANA, M. DONZELLI suppléant de M. BENOIS, M. GAYRAL suppléant de M. MAUBERT,

Excusés : Mesdames FERRERO, LAFARGUE, Messieurs CAZOTTES, DUSSOUCHAUT, GRIMAL, GUTHMULLER, QUET, LEY, RESONGLES, TAFOUREAU.

Secrétaire de séance : Monsieur Charles MALMON.

ORDRE DU JOUR

- Délibération N°1 : Conditions financières et patrimoniales d'adhésion de la commune de Saint-Amans de Pellagal au SIEEOM du Sud-Quercy
- Délibération N°2 : Conditions financières et patrimoniales d'adhésion de la communauté de communes du Quercy Pays de Serres pour les communes de Bourg de Visa, Fauroux et Touffailles au SIEEOM du Sud-Quercy
- Délibération N°3 : Contrat Eco Emballages barème E
- Délibération N°4 : Accès des habitants des communes de Meauzac et de Barry d'Islemade aux déchèteries du SIEEOM du Sud-Quercy
- Délibération N°5 : Collecte des Véhicules Hors d'Usage 2011
- Délibération N°6 : Décision Modificative n°4
- Délibération N°7 : Information des décisions du Président